

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Le 17 septembre dernier, sans aucune concertation avec les élus, sans aucune information des habitants, 120 migrants arrivent en bus sur la commune de Mézy sur décision de l'État. Des hommes, plutôt jeunes, majoritairement d'origine africaine, tous issus du campement de la mairie du XVIII^e arrondissement démantelé ce matin-là comme celui de la gare d'Austerlitz. Une réunion de crise est organisée le soir-même en présence des services de l'État auprès desquels j'ai exprimé, à cette occasion, ma consternation compte tenu des difficultés sociales de notre territoire. J'ai rappelé qu'à celles-ci s'ajoutait l'accueil, dans plusieurs "hôtels" de Meulan, Hardricourt et Les Mureaux, de publics fragilisés hébergés par le Samu social de Paris et que ce n'était pas à la grande couronne d'assumer les problèmes de Paris et de l'État ! Le 23 octobre, les forces de l'ordre évacuent un lycée dans le XIX^e arrondissement, 80 personnes sont relogées sur Triel. Même histoire. Ces migrants ne sont pas des primo-arrivants, ils sont en France depuis plusieurs années parfois, sous l'œil des pouvoirs publics. Profitant de l'émotion suscitée par la migration massive de familles syriennes ou irakiennes fuyant une situation dramatique de guerre, mêlant volontairement les problématiques, le gouvernement vide la capitale de ses squats et autres campements illégaux à la veille de la COP21. Quelle mascarade !



Cécile
ZAMMIT-POPESCU
Le Maire

Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Un nouveau service de l'eau

Le contrat eau de la commune, vieux de 35 ans, arrivait à échéance en 2015. Pour la Municipalité, les candidats à la nouvelle Délégation de Service Public avaient deux principaux défis à relever : une diminution du prix de l'eau et une amélioration de la qualité du service. Après plusieurs mois de procédure, la candidature de Veolia Eau SFDE, qui répondait à ces objectifs, a été retenue.



Photothèque Veolia

Réunion
publique "fibre" p. 4

Hommage à
Brigitte Gros p. 6

Fiscalité
locale p. 10

Pourquoi déléguer la gestion de l'eau ?

Depuis la Révolution, la responsabilité de la fourniture de l'eau potable est confiée aux communes. Celles-ci peuvent choisir une gestion en "régie", c'est-à-dire avec leur propre personnel, ou en "délégation de service" (voir encadré). Aujourd'hui 69 % (*Le Nouvel Économiste* 23 février 2012) des communes délèguent ces services à des sociétés privées, car les savoir-faire, les techniques et les capacités de financement requis pour répondre aux exigences croissantes de la législation sur l'eau sont de plus en plus complexes. Depuis le 1^{er} juillet, et pour une période de 10 ans, la Ville a confié son service de l'eau potable à Veolia Eau SFDE, Société Française de Distribution d'Eau. La Ville de Meulan-en-Yvelines reste propriétaire des installations, elle décide des investissements et fixe, en partie, le prix de l'eau.

L'eau à Meulan-en-Yvelines

Chaque Meulanais consomme en moyenne 132 litres d'eau par jour. Cette eau est prélevée dans la nappe phréatique située dans le sous-sol de la commune (quatre forages). L'eau est alors traitée pour la rendre conforme aux normes de qualité. Ce traitement permet principalement d'abaisser la teneur en fer et en pesticides. L'eau est ensuite désinfectée au chlore avant d'être stockée dans deux réservoirs, l'un de 1 000 m³, situé à proximité du centre-ville, l'autre de 2 000 m³, situé dans le quartier du Paradis. L'eau est distribuée aux 1 929 abonnés meulanais par 44 km de canalisation. L'eau de Meulan-en-Yvelines est une eau de qualité, riche en calcium et en magnésium. Elle est contrôlée en



Le prix de l'eau au m³ (hors assainissement et taxes sur la base d'une facture de 120 m³) passe de 1,575 € à 1,087 € soit 31 % de baisse.

permanence et peut être consommée par tous. Elle est calcaire, mais cela n'a aucune incidence sur la santé.

Une qualité de l'eau renforcée

La qualité de l'eau s'entend aussi par l'entretien des canalisations et par la pression. Veolia Eau s'est engagé sur un plan pluriannuel au renouvellement des canalisations, mais également au renforcement des recherches de fuites afin de faire baisser, dès cette année, l'indice linéaire de perte à 5 m³ par jour par kilomètre de canalisation. En France, 20 % du volume d'eau traité n'arrive pas au robinet (*Enquête 60 millions de consommateurs mars 2014*). Des sondes vont équiper l'ensemble du réseau afin de mesurer, en continu, la pression et la qualité

de l'eau. Enfin, des travaux d'amélioration seront réalisés sur nos deux réservoirs.

Un service plus proche des consommateurs

La Municipalité a souhaité que Veolia Eau multiplie et diversifie ses points d'accueil pour un contact 24h/24 et 7j/7 avec ses abonnés. L'accueil peut être personnalisé avec un conseiller clientèle, sur rendez-vous par simple appel téléphonique, dans les locaux de l'avenue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines ; ou bien par téléphone avec un numéro non surtaxé (0969 360 400) ; ou en ligne (www.veoliaeau.fr). Dans tous les cas, les délais d'intervention et de réponse sont encadrés par une charte qui engage le délégataire

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'EAU

en partenariat avec Veolia

JEUDI 12 NOVEMBRE À 20 H

Bergerie de la Ferme du Paradis - Chemin Vert

Ateliers autour de l'eau à partir de 19h30

sur plusieurs points : les urgences n'attendent pas, les rendez-vous sont respectés, la facture est expliquée en détail, l'eau est disponible à l'emménagement...

Le prix de l'eau en baisse

Depuis une vingtaine d'années, le prix de l'eau ne cesse d'augmenter. La négociation avec Veolia eau permet de maîtriser cette hausse. Cette année, sur une facture de 120 m³ (ce qui représente la moyenne payée par les Meulanais) la baisse sera environ de 7,7 % soit 66 € sur une facture de 510 €. Le prix de l'eau est calculé en mètre cube. Il dépend aussi du contexte local. L'aménagement de l'usine, celui des réseaux de distribution et d'égout, la réalisation ou l'entretien des stations d'épuration pèsent lourdement sur ce prix.

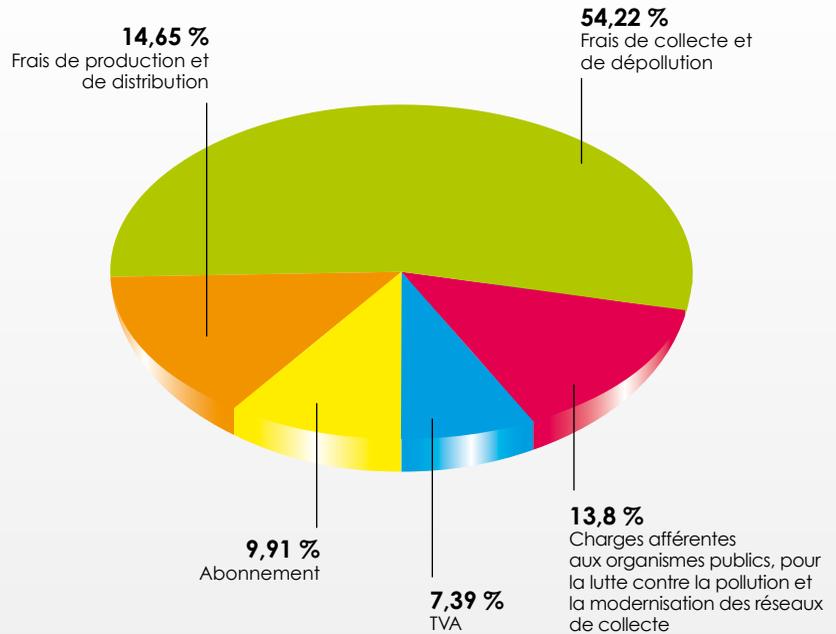
La télé-relève

La Ville a aussi négocié la mise en place d'une télé-relève qui permet de détecter rapidement les fuites d'eau depuis votre compteur jusqu'à vos points d'eau. Veolia s'est engagé à vous prévenir rapidement. De plus, la télé-relève va simplifier votre relevé de compteur. Elle vous permettra de suivre vos consommations directement sur Internet. Tous les compteurs devraient être changés avant l'été prochain. ■

Qu'est-ce qu'une DSP ?

Une Délégation de Service Public est un contrat administratif par lequel une personne morale de droit public (une commune par exemple) confie à une personne publique (une autre administration) ou privée (une entreprise ou un particulier) la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité. La durée est limitée dans le temps. Le délégataire n'est pas rémunéré par l'administration mais par les recettes d'exploitation.

Répartition d'une facture d'eau sur la base de 60 m³



Seuls 7 % de notre consommation d'eau servent à notre alimentation



Photothèque Veolia

La propreté de nos rues, c'est l'affaire de tous !

La propreté est une priorité pour l'équipe municipale et plusieurs actions ont été mises en place en ce sens.

À la fin de cette année, 50 poubelles, en harmonie avec le reste du mobilier urbain, auront été installées sur l'ensemble de la commune. Avant la fin du premier semestre 2016, ce sont 9 dispositifs supplémentaires de distribution de sacs pour les déjections canines qui seront ajoutés aux 6 existants. Deux fois par mois, une très grosse balayeuse passe désormais sur les grands axes de la ville. Des conteneurs enterrés ont été installés en centre-ville, d'autres suivront. Un service anti-tags intervient à la demande des propriétaires.

Les affichages sauvages sont retirés systématiquement. Sept agents interviennent quotidiennement pour nettoyer 64 km de trottoirs et 31 km de voirie communale.

Malgré ces moyens, les papiers et déjections canines envahissent nos espaces publics. Des déchets, mégots ou sacs-poubelle ne sont pas déposés dans les containers ou corbeilles publiques. Sans un comportement citoyen de chacun, l'objectif d'une ville propre sera difficile à atteindre. Le respect de notre environnement est l'affaire de tous.



Taillez vos haies



Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent le domaine public doivent être taillés à l'aplomb des limites de voies. Nous rappelons aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies. Ne pas le faire est passible d'une amende de 5^e classe (1 500 €)

conformément à l'article R. 116-2 du code de la voirie routière. La taille stimule le fleurissement et le développement harmonieux des haies, c'est une raison de plus pour les entretenir très régulièrement.

Attention, amende à 135 € !

Afin de "sécuriser et développer la pratique de la marche et du vélo", le gouvernement a pris de nouvelles dispositions (décret 2015-808 du 2 juillet 2015) : les arrêts et les stationnements très gênants, c'est-à-dire sur les trottoirs, passages piétons ou en pleine voie de circulation sont sévèrement punis. L'amende passe de 35 € à 135 €. La Police municipale sera équipée, en 2016, de boîtiers électroniques qui permettront une verbalisation sans dépôt de timbre-amende sur les pare-brise.

Collectes modifiées chemin de la Garenne-de-Thun

Ces modifications concernent uniquement le chemin de la Garenne-de-Thun.

Ordures ménagères :
les mardis et samedis

Tri sélectif :

les lundis des semaines impaires
(un lundi sur deux)

Encombrants :

le deuxième mercredi du mois

- information au 0134012410
ou sivatru.fr

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA FIBRE

en partenariat avec Orange

La fibre optique arrive à Meulan !

Pour tout savoir sur son installation, son utilisation, ses performances...

MARDI 10 NOVEMBRE À 20 H

Bergerie de la Ferme du Paradis - Chemin Vert

Défendons nos communes



Le 19 septembre dernier, journée nationale d'action à l'initiative de l'Association des Maires de France, les élus meulanais de la majorité étaient présents à Poissy pour se joindre à l'Appel des communes yvelinoises. Le Président du Sénat, de nombreux parlementaires, conseillers régionaux et départementaux étaient aux côtés des élus municipaux pour protester contre la baisse des dotations de l'État qui met en péril les équilibres budgétaires des Villes et l'économie locale, 75 % de l'investissement public étant réalisé par les communes.

L'école Valéry a déménagé

C'est fait ! Le déménagement a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Les élèves de l'école Valéry ont intégré leurs nouvelles classes dans le bâtiment tout juste réhabilité au-dessus de l'école Pasteur. Un article sera consacré à sa présentation dans votre prochain mag.

Au chevet du CHIMM...

Dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Nord, issu du projet de loi de modernisation de notre système de santé, des fusions de services seraient envisagées entre Poissy-Saint-Germain/Meulan-Les Mureaux/Mantes-la-Jolie. Toutefois, c'est avec stupeur que les élus ont été informés au printemps (par l'intermédiaire de patients!) du projet de départ de l'oncologie du CHIMM. Les Maires de la Communauté d'Agglomération Seine&Vexin ont immédiatement saisi le Conseil de Surveillance de l'hôpital, l'Agence Régionale de Santé, le Ministre de la Santé pour leur faire part de leur incompréhension au regard de la qualité de ce service dont l'excellence n'est plus à démontrer. Malgré plusieurs semaines de discussion, aucune solution satisfaisante n'a été proposée par les pouvoirs publics. Aussi, le 16 octobre dernier, les élus de Meulan et des communes avoisinantes ont manifesté aux côtés des usagers, des personnels hospitaliers et des syndicats pour la défense de notre hôpital qui lui, à la différence des deux établissements qui l'entourent, ne présente pas un déficit colossal!



Point sur la rentrée scolaire



Ce sont près de 1 000 enfants qui ont rejoint les bancs de l'école début septembre. En maternelle, il y a 114 élèves à l'école des Bois, 138 à l'école Paradis et 125 à l'école Valéry. En élémentaire, il y a 300 élèves à l'école Pasteur et 299 à l'école Paradis. La grande majorité des enfants (83,52 %) mange à la restauration scolaire et 44,56 % participent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Inscriptions

Temps d'Activités Périscolaires

La période d'inscription pour les enfants désirant participer aux temps d'activités périscolaires en 2016 se déroule du 16 novembre au 15 décembre. Le règlement doit être effectué avant le 18 décembre.

Rentrée scolaire 2016

Les enfants nés en 2013 feront leur entrée en 1^{re} année de maternelle en septembre 2016. Les inscriptions auront lieu du 18 janvier au 11 mars. Des permanences sont organisées les samedis 30 janvier, 13 février et 12 mars aux horaires de la mairie. Les enfants qui font leur entrée en cours préparatoire doivent également être inscrits aux mêmes dates.



Solidarité

Le CLLAJ ouvre une permanence à Meulan

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) du Val de Seine a ouvert une permanence le premier lundi de chaque mois, en Mairie (loge côté place Brigitte Gros) et le troisième lundi de chaque mois à la Maison des Associations (allée des Cottages) de 9 h à 12 h 30. Le CLLAJ accompagne les jeunes de 18 à 30 ans sur toutes les questions liées au logement. ■

Recherche des bénévoles

Les besoins en bénévolat solidaire sont importants sur le secteur.

Le Secours Catholique recherche des personnes pour :

- accompagner les sans domicile fixe du foyer de Thun à Meulan
- accueillir les personnes en difficulté lors de ses permanences place des Pénitents à Meulan
- assurer des cours d'alphabétisation et d'apprentissage de la bureautique aux Mureaux, à Gargenville et Porcheville
- merci de contacter Louis Abecassis au 01 34 75 62 51

La Croix-Rouge recherche des personnes pour :

- son activité de maraude hivernale, qui reprend début novembre jusqu'à fin mars 2016, afin de renforcer son équipe pour assurer les sorties durant cette période
- merci de contacter Jean-Pierre Gaillot au 06 18 91 54 76 ■

Resto du cœur

C'est le début de la 31^e campagne d'hiver des Resto du cœur. L'année dernière, à Meulan, les 27 bénévoles ont distribué 23876 repas à 397 personnes en difficulté. Les actions ne se limitent pas à la distribution alimentaire. L'association continue d'aider les plus démunis, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion, par la distribution de denrées alimentaires mais aussi par des actions d'insertion et de soutien dans les démarches administratives. ■

Bilan du Plan Yvelines étudiants seniors 2015

Cet été, 13 Meulanais ont reçu la visite d'étudiants dans le cadre du plan "Yvelines étudiants Seniors" mis en place par le Conseil départemental et la coordination gérontologique locale de l'ALDS. ■

Une permanence pour les créateurs d'entreprise

Vous souhaitez créer votre entreprise ou étudier votre projet avec un professionnel ?

La BGE Yvelines, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Seine & Vexin, vous reçoit et vous accompagne dans votre projet, gratuitement, les vendredis à la mairie de Meulan-en-Yvelines sur rendez-vous au 01 30 91 32 32 ■

Nouveau commerce

Ô bonheur des miss

Un nouveau magasin de prêt-à-porter féminin vient d'ouvrir en centre-ville. Ce magasin de mode surfe sur un créneau porteur : la mode à petits prix ! Pantalons, vestes, robes, tee-shirt, chemises côtoient sacs et bottines à des prix très abordables. Mohsen et Mariam vous conseillent du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30.

- 64 rue du Maréchal Foch
06 95 79 31 81 ■

Seniors, faites-vous connaître

La Ville a mis en place de nombreuses activités pour les seniors de 70 ans et plus. Si vous souhaitez être informés sur celles-ci, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du CCAS au 01 30 90 41 20. En effet, si vous êtes nouvel habitant, pas encore inscrit sur les listes électorales, la Ville ne dispose pas de moyen pour vous contacter.

Attention, inscription pour le repas des seniors (17 et 24 janvier 2016) ou pour le colis jusqu'au 16 novembre !

Nouveau !
La navette gratuite est désormais accessible aux personnes véhiculées.

La Croix-Rouge vend des vêtements

les 14 et 15 novembre
et les 12 et 13 décembre

Espace convivialité

2 fois par mois,
le lundi de 14 h à 16 h 30
Grange de la Ferme du Paradis



Un an tout juste

Vous l'avez certainement aperçu dans les rues de Meulan. Ce véhicule utilitaire a été mis gracieusement par la société Visiocom à la disposition de la Municipalité l'année dernière. Ce partenariat permet de réaliser une économie non négligeable pour la commune et des retombées commerciales pour les sponsors.

Merci à nos partenaires: Ouest carrelage, Cofely Ineo, Troc de France, Institut Les Petites Fontaines, Lidl, Buson Bernard, Art des fenêtres, Frenc Khustom, Jean Lefebvre. ■



Journée char à voile



Dans le cadre des semaines sportives organisées par la Municipalité à l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint, 16 jeunes ont participé à un stage de char à voile d'une journée à Berck-sur-Mer. Un grand moment de bonheur ! ■

Semaine bleue

Du 12 au 17 octobre a eu lieu la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, en partenariat cette année avec l'opération "+ de vie" (Fondation Hôpitaux de France). Cet événement est l'occasion, pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les "anciens" dans notre société. Lundi 12 octobre, le Maire a participé au loto qui rassemblait les résidents de l'EHPAD Châtelain-Guillet et les



élèves des classes de CM2 de l'école Mercier. Samedi 17 octobre, l'Adjoint au Maire délégué à l'action sociale a rendu visite aux résidents du centre Brigitte Gros, lors de leur kermesse, avec le Conseiller déléguée aux seniors et au devoir de mémoire qui a également accompagné nos aînés à une séance de cinéma. ■

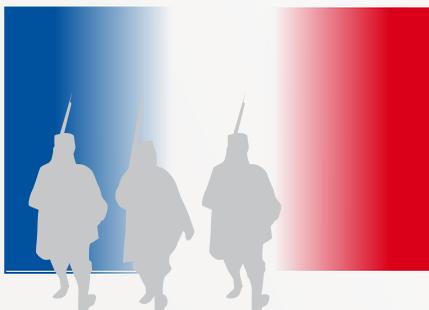
Festival des fromages



Une belle édition 2015, sous le soleil et dans une ambiance médiévale particulièrement festive. La navette gratuite qui circulait entre le centre-ville et le Paradis a transporté plus de 200 Meulanais..Encore merci à tous les bénévoles et partenaires ! ■

Commémoration

le centenaire
1914-1918 / 2014-2018



MEULAN-EN-YVELINES

Exposition "Les élèves de l'école Pasteur présentent 1914 - 1918"

Une exposition tout public conçue par les élèves de CM2 de la classe de Wilhiam Viguié.

- du 6 au 14 novembre
en Mairie aux horaires d'ouverture - entrée libre

Cérémonie nationale

Commémoration de l'Armistice.

- mercredi 11 novembre, à 12h, au Monument aux Morts, au cimetière

Conférence "À la recherche d'un poilu"

Par Gérard Roos, Président de l'association Généalogique et Historique des Yvelines Nord

- mercredi 11 novembre à 20h30
Domaine Berson - entrée libre

Hommage à Brigitte Gros - *Il y a 30 ans, Brigitte nous quittait*



14h15 - Ouverture officielle

Cécile Zammit-Popescu, maire de Meulan-en-Yvelines
Marie-Thérèse Pirolli, maire de Meulan (1985 - 1994)

14h30 - "C'était Brigitte"

documentaire de Philippe Kohly, réalisateur

15h - Son parcours, son action dans la Résistance et pendant la guerre

présentation de Christine Levisse-Touze, directrice, conservateur général du musée du Général Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris - musée Jean Moulin, avec des images d'archives inédites issues des musées

15h15 - "Brigitte Gros au cœur de Meulan (1976 - 1985), la dernière décennie"

diaporama de Christian Tétard, photographe et ancien conseiller municipal de Meulan

15h30 - Brigitte Gros (1925 - 1985) "son mandat de Maire, son action au Sénat"

intervention de Françoise Laborde, sénatrice de la Haute-Garonne

15h45 - Dialogue avec la salle

17h - "Elle court, elle court, la banlieue (...)"

comédie de Gérard Pirès (durée 1 h40), d'après le livre de Brigitte Gros "4 heures de transport par jour", avec Marthe Keller, Jacques Higelin, Nathalie Courval, Victor Lanoux et Brigitte Gros

- samedi 14 novembre
Ferme du Paradis, chemin Vert
renseignements au 0130904110 - entrée libre

Concours photo

Avis aux photographes amateurs !

La deuxième édition du concours aura pour thème "Meulan en fête", posez votre regard sur les événements festifs et les spectacles gratuits proposés par la Ville.

La fiche d'inscription et le règlement sont téléchargeables sur le site de la ville <http://www.ville-meulan.fr/spip.php?article698> (rubrique Meulan pratique - culture) ou à l'accueil de la Mairie.

Ce concours est ouvert à tous.

- information au 0130904110.

Concours de dessin

Carte de vœux 2016 de la Mairie

Les enfants meulanais âgés de 6 à 11 ans sont invités à participer à un concours ! Le thème choisi cette année est "Meulan-Paradis", le dessin gagnant sera reproduit sur la carte de vœux 2016 de la Mairie. Les œuvres sont à expédier ou à déposer en Mairie avant le 5 décembre au plus tard. À vos crayons !

Renseignements au 01 30 90 41 06

L'agenda culturel

Retrouvez tous vos rendez-vous : concerts, spectacles, expositions, lecture, rencontres, sorties, animations, cinéma... dans l'agenda culturel, programme pluridisciplinaire et intergénérationnel pour toute la saison culturelle jusqu'à juin 2016 !

www.ville-meulan.fr



Club des Loisirs et de la Culture

Le CLC vous propose plusieurs animations :

- Bourse aux jouets le samedi 21 novembre à la Maison des Associations. Dépôt de 9h à 12h, vente de 13h à 17h, Retrait invendus et règlement de 18h à 19h
- Concert des professeurs le dimanche 29 novembre à 17 h, à la Maison des Associations, entrée libre
- Marché de Noël, le samedi 5 déc. salle du Tribunal en Mairie ■

Repas dansant du Secours populaire

Le Secours populaire de Meulan et ses environs organise un repas dansant avec musiciens en live et tajine de veau au menu. Les réservations sont à faire par téléphone au 01 70 51 21 11 ou 06 20 54 22 52. Tarif : 29 €.

Sport

Médaille d'or pour l'arbitre du club de Meulan !

AVSL - Association Vexin Seine Lutte
La Fédération Française de Lutte a distingué, à l'occasion de son colloque des arbitres nationaux et internationaux des 25 et 26 septembre 2015, Alexandre Ghavzalian. Cet arbitre international de catégorie 2, formé au club de Meulan, a reçu la médaille d'or pour son investissement fédéral au sein de la commission nationale d'arbitrage. Une distinction suprême ! Un grand bravo à lui. ■

Tête de rivière

AMMH - Aviron Meulan Les Mureaux Hardricourt

Le club d'aviron accueille plus de 300 bateaux et 600 rameurs lors de la tête de rivière.

- dimanche 22 novembre en bord de Seine - côté Hardricourt de 9h à 14h ■

- dimanche 29 novembre, salle des fêtes de Gaillon-sur-Montcient ■

Deux animations organisées par la Croix-Rouge

La Croix-Rouge organise un loto avec de nombreux lots.

- dimanche 8 novembre, à partir de 14 heures, à la Bergerie, Ferme du Paradis.

Pour sa soirée caritative, la Croix-Rouge vous propose une pièce de théâtre policière : "Le Limier" d'Anthony Shaffer, interprétée par la troupe des Comédiens de la Tour de Triel-sur-Seine. La pièce sera suivie d'un tirage de tombola. Rafrâichissements sur place.

- vendredi 20 novembre à 20 h à la Bergerie, Ferme du Paradis. Entrée 12 € et 5 € pour les scolaires ■

Le club de karaté à 40 ans

AK78 - Académie de karaté

Le club de karaté vient de fêter ses 40 ans. En 1975, c'était le grand boum des années Bruce Lee. Le karaté avec ses techniques de combat si spectaculaires commence à faire un certain nombre d'adeptes. Le Club de Meulan est l'un des premiers (le 8^e exactement) à s'affilier à la fédération qui est alors la même que celle du judo. L'activité débute au gymnase des Annonciades avec deux maîtres japonais. Suivront ensuite plusieurs professeurs maintes fois médaillés. L'activité n'a rien perdu de sa dynamique. L'association compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. Leur professeur, Philippe Pivert, est multiple champion de France, champion d'Europe et vainqueur de la coupe du Japon. Le club accueille les enfants à partir de 4 ans.

- renseignements au 06 71 87 47 66 ■

Demandes de subvention

Présidents d'associations, n'oubliez pas ! Vous avez jusqu'au 1^{er} décembre pour déposer vos demandes de subvention.

Carnet

Ils sont nés...

Manelle Badboua
Adam El Bandki
Léa Boulaire
Tom Lavenant Kole
Hedi Hidoussi
Soufay Belghazi
Miya Minarchy Bougeard

Ils se sont mariés...

Dadié Dadie et Gisèle Tape
Eric Bordereau et Morgane Lannoy
Christelle Geffroy et Johan Thomas
Hervé Pagel et Karine Lhoez

Il nous a quittés...

Jacques Maury

Recevez-vous bien votre mag ?

Le mag est distribué par les agents communaux dans la boîte aux lettres de chaque Meulanais. Si celle-ci n'est pas accessible, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la Mairie et une version électronique est téléchargeable sur le site de la ville dans la rubrique *publications locales* (www.ville-meulan.fr).

Les commerçants qui souhaitent mettre à la disposition de leur clientèle des exemplaires du mag peuvent en faire la demande.

Si vous ne recevez pas votre mag, merci de bien vouloir le signaler auprès du service communication au 01 30 90 41 06.

Fiscalité locale

Pour mieux comprendre vos avis d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière)...

Revenu fiscal de référence et Parts-année : permettent le calcul des abattements et dégrèvements.

Valeur locative brute : valeur réelle de votre logement calculée par l'administration fiscale. Base de calcul de l'impôt, elle est revalorisée tous les ans par l'État.

Valeur locative moyenne : valeur de référence des habitations dans la commune qui sert de base au calcul des abattements.

Base nette d'imposition : valeur brute de votre logement moins les abattements. C'est sur ce montant qu'est appliqué le taux voté par la commune.

Taux d'imposition voté en Conseil municipal (en 2015: 19, 55 % TH - 22, 53% TFPB) : il n'est appliqué

que sur la part communale et non sur le montant total de votre impôt.

Les autres cotisations : Syndicat de communes, Intercommunalité, taxe spéciale d'équipement pour la taxe d'habitation auxquels il faut ajouter la part départementale et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour la taxe foncière.

Frais de gestion : perçus par l'État pour les frais engagés pour l'édition des avis d'imposition, la collecte des impôts et leur reversement aux communes.

Il faut préciser que le recouvrement de la contribution à l'audiovisuel public se fait en même temps que celui de la taxe d'habitation. L'impact n'est pas neutre sur son montant total.

En 2015, à Meulan, les impôts directs représentent 54 % des recettes de fonctionnement. Mais les contribuables meulanais ne sont pas tous imposés de la même manière : il existe des exonérations, des abattements et des dégrèvements qui ne sont que partiellement compensés par l'État.

À titre d'exemple, pour la taxe d'habitation, peuvent être appliqués des abattements pour charges de famille, des exonérations pour les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés sous condition de ressources, des dégrèvements liés au revenu fiscal de référence. Pour la taxe foncière sur les propriétés

“Le produit fiscal attendu en 2015 pour les taxes d'habitation et foncière sur les propriétés bâties est de 5 415 656 €”

bâties, les exonérations peuvent concerner les logements neufs des HLM pendant 15 ans et les dégrèvements intéressent les contribuables âgés de plus de 65 ans sous condition de ressources.

Il faut noter que le potentiel fiscal par habitant à Meulan est le plus faible des Yvelines pour les communes de même strate.

Après des centaines de milliers d'euros d'économie ne permettant ni de combler un déficit structurel, ni de compenser la baisse des dotations de l'Etat, l'augmentation des taux de la part communale pour 2015 s'est imposée afin de maintenir les services publics.

Cette recette fiscale permet d'équilibrer le budget, ce qui est une obligation légale. Elle ne finance pas directement de nouveaux projets d'investissement.

Quelques chiffres

Taxe d'habitation :

- 4 567 locaux et dépendances imposables
- 3 944 locaux d'habitation
- 3 923 soumis à l'impôt
- 285 exonérés
- 3 638 bénéficiaires d'abattement (s)
- 1 589 bénéficiaires de dégrèvement (s)

Taxe foncière sur les propriétés bâties :

- 3 010 redevables de la TFPB
- 20 bénéficiaires de dégrèvement
- 420 bénéficiaires d'exonérations totales ou partielles (personnes physiques et locaux)

Chiffres DGFIP 2014 (états 1386 TH - 1386 TF)



Parmi les délibérations votées à l'occasion de la séance du 23 septembre :

Logement social

La Ville a accordé une garantie d'emprunt à Coopération&Famille dans le cadre de travaux sur les chaufferies de Paradis. En contrepartie, elle récupère 60 logements sur le contingent communal. Ce n'est pas neutre car sur les 637 logements sociaux de ce quartier, elle n'était réservataire que de 2 ! Bien que ceux-ci soient majoritairement occupés actuellement, les attributions à venir ouvrent pour la Municipalité des perspectives d'amélioration des équilibres sociologiques sur lesquels les bailleurs n'ont guère le temps de travailler. Pour information, le contingent municipal se compose désormais de 182 logements sur un total de 1034.

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 14 novembre
Maison des Associations

samedi 12 décembre
Loge de la Mairie

Future intercommunalité

Par 23 voix pour et 6 abstentions, le Conseil municipal, consulté sur le choix de la catégorie juridique de la future intercommunalité dont le périmètre a été récemment adopté, s'est prononcé en faveur d'une Communauté Urbaine. Cette option est privilégiée au regard des avantages financiers (montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État supérieur à celui d'une Communauté d'Agglomération), mais aussi des compétences qui sont celles détenues par les 6 EPCI fusionnant. Avec ses 73 communes et ses 405 000 habitants de Mantes à Conflans, notre CU, constituée au 1^{er} janvier 2016, deviendrait rapidement la première de France. Plusieurs années de calage seront nécessaires pour un fonctionnement optimal...

Prochains Conseils municipaux

mercredi 4 novembre et
mercredi 16 décembre

20h30
en Mairie

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

La lutte contre la fraude fiscale est une bonne chose, personne ne le conteste. En 2014 et 2015, ce sont 4,5 Md€ qui sont récupérés grâce à la régularisation de l'exil fiscal et le gouvernement prévoit pour 2016 une recette supplémentaire de 2,4 Md€. Ces montants viennent-ils combler le déficit abyssal de l'État ? NON ! Manuel Valls l'avait annoncé et Michel Sapin l'a confirmé : ils vont permettre de financer la baisse d'impôts sur le revenu ! Quel scandale ! On supprime (pour l'instant !) 11,5 Md€ aux collectivités pour résorber un déficit qu'elles n'ont pas créé, ce qui les oblige, elles, à actionner le levier fiscal ! La manœuvre est grossière.

Meulan demain (minorité - 6 élus)

À quoi bon informer les administrés ! Le démantèlement de l'hôpital et le transfert du service d'oncologie à Mantes est tombé comme un couperet. Pas un mot des autorités locales. La maire préside pourtant le comité de surveillance et dispose des informations. De même, l'augmentation des impôts locaux (22,6 %) a été annoncée après son élection comme conseillère départementale sans aucune information préalable. Les affaires publiques semblent aujourd'hui traitées comme au meilleur temps des cabinets secrets. Mobilisez-vous et rejoignez-nous sur Meulanenactions.fr. Des centaines de Meulanais ont déjà signé notre pétition contre l'augmentation des impôts.

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Mme Zammit-Popescu a récemment admis qu'elle ne souhaitait pas voir arriver des "migrants" dans sa commune mais qu'elle était d'accord sur le principe de l'accueil à condition qu'il soit réparti sur l'ensemble du territoire français. Traduction du langage du Maire : OUI à la SUBMERSION migratoire dès lors qu'elle est la moins visible possible pour les Français, et particulièrement pour mes électeurs de plus de 65 ans qui pourraient être tentés de voter FN aux prochains scrutins. Merci infiniment Mme Zammit-Popescu pour votre franchise ! Les électeurs patriotes sauront désormais dans quel camp vous êtes ! meulanbleumarine@gmail.com



Concert de l'armée de terre

vendredi 27 novembre à 20h30

Le quintette de cuivres des transmissions de l'armée de terre donne un concert exceptionnel à la Ferme du Paradis, dans le cadre du Festival musique et langue françaises en partenariat avec l'association Des Mots & Des Notes

- entrée libre

Noël à Meulan

Spectacle pour les petits meulanais, "Au lit", récit musical par la compagnie vraiment songe. À partir de 4 ans, à la Ferme du Paradis, entrée libre.

- samedi 12 décembre à 15 h

Manège sur la place Brigitte Gros

- pendant les vacances de Noël



Ferme du Père Noël, place Brigitte Gros de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

- mercredi 23 et jeudi 24 décembre

Petit train entre le Paradis et le centre-ville de 11 h à 13 h et de 15 h à 17 h

- mercredi 23 et jeudi 24 décembre

HORAIRES DU PETIT TRAIN DE NOËL LES 23 ET 24 DÉC.

Square Golven (départ)	11h00	12h00	13h00	15h00	16h00	17h00
Clos Saint-Pierre	11h07	12h07	13h07	15h07	16h07	17h07
Poste du Paradis (arrivée)	11h15	12h15	13h15	15h15	16h15	17h15
Poste du Paradis (départ)	11h20	12h20	13h20	15h20	16h20	17h20
Gare de Thun	11h25	12h25	13h25	15h25	16h25	17h25
Square Golven (arrivée)	11h30	12h30	13h30	15h30	16h30	17h30

à proximité ...



Yvelines Tourisme organise, les week-ends du 14 au 22 novembre, l'événement culinaire et gastronomique de cette fin d'année : Goûts d'Yvelines. Cette manifestation se déroulera sur l'ensemble des Yvelines afin de promouvoir les savoir-faire, artisans, producteurs locaux et professionnels de la restauration du département. Retrouvez tous les événements et actualités sur www.goutsdyvelines.fr

Infos utiles

Horaires de la mairie

- lundi 8h30-12h30 / 13h30-18h
- mardi 8h30-12h30
- mercredi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Attention la Mairie sera fermée les samedis 26 déc. et 2 janvier

Élections régionales

dimanches 6 et 13 décembre
Bureaux de vote ouverts de 8 h à 20 h

Permanences

Urbanisme

samedis 14 novembre et 12 décembre aux services techniques

- de 8h30 à 12h 39, rue Gambetta

Avocat

jeudi 5 novembre
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41

Association de consommateurs

3^e samedi de chaque mois en mairie

- de 10h à 12h

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens : <http://lc.cx/Znsq> ou ville-meulan.fr, ou téléphonez au commissariat de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20h à minuit et les jours fériés de 9h à 13h, faites le 15 pour y accéder.

